

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Préparée conforme le RÈGLEMENT (UE) No 453/2010 DE LA COMMISSION du 20 mai 2010

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

K&N Power Kleen™

Synonymes

Nettoyant de filtre à air

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Nettoyant de filtre à air

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

K&N Rock Oil Company

90 Priestley Street

Warrington

Cheshire

WA5 1ST

Tél 00 (44) 1925 636191

Fax 00 (44) 1925 632499

e-mail: sales@rockoil.co.uk

1.4. Numéro d'appel d'urgence (pendant les heures de bureau)

00 (44) 1925 636191 (8.00-17.00 UTC)

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

(EC) No 1272/2008 classe le produit comme :



Lésions oculaires graves Cat.1: H318 Provoque des lésions oculaires graves

Pour le texte complet de phares R- et H- voyez Section 16

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement (CE) no 1272/2008.

Pictogramme



Mention d'avertissement

Danger

Mention de danger

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conseils de prudence :

P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.

P305 + P351 + P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées.

P337 + P313 : Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.

P405 : Garder sous clef.

P501 : Éliminer le contenu/récipient conformément à la législation nationale.

Des informations d'étiquette supplémentaires

Matériel contient 5% ou plus, mais moins de 15% agents de surface non ioniques.

2.3. Autres dangers

Déversement peut causer un risque de glissement.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Mélanges

(EC) No 1272/2008 and 67/548/EC of 1999/45/EC

Ingrédient	Conc.	CAS	EINECS	Pictogrammes H Phrases	Symboles/ R Phrases
De l'eau	80-90%				
L'alcool éthoxylate	<1-10%	68439-46-3	614-482-0	Toxicité aiguë.4 H302 Lésions oculaires graves Cat.1 H318	Xn:R22 Xi:R41
PME (2-méthoxyméthyléthoxy) propanol	1-10%	34590-94-8	252-104-2		
Anti mousse	0-0.5%				
Teinture	0-0.5%				
Éthanolamine 2-aminoéthanol	0-0.5%	141-43-5	205-483-3	Toxicité aiguë.4 H332 Toxicité aiguë.4 H312 Toxicité aiguë.4 H302 Corrosion cutanée1B H314	Xn:R20/21/ 22 C:R34

NB Matériel contient 5% ou plus, mais moins de 15% agents de surface non ioniques.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

La peau : Peut irriter la peau. Rincez immédiatement avec beaucoup d'eau et du savon. Enlevez tout vêtement contaminé et les lavez avant de les réutiliser. Consultez un médecin si l'irritation ou les symptômes persistent.

Les yeux : Peut irriter les yeux. Rincez immédiatement à grand d'eau pendant 15 minutes, tout en maintenant les paupières ouvertes. Consultez un médecin si l'irritation ou les symptômes persistent.

Inhalation : Peut causer une irritation pour les muqueuses. Emmener la victime à l'air frais. En cas symptômes respiratoires appeler un centre antipoison ou un médecin.

Ingestion : Peut causer une irritation pour les muqueuses. NE PAS FAIRE VOMIR. Consultez un médecin si l'irritation ou les symptômes persistent.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conseils pour le secourisme : Lors de la fourniture des premiers secours se protéger toujours contre l'exposition aux produits chimiques ou de maladies transmissibles par le sang en en c, le cas échéant. Après les premiers soins le laver la peau soigneusement avec de l'eau et du savon.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Voyez section 11

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note pour physicien : Traiter symptomatiquement.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

EN CAS D'INCENDIE: Utiliser du dioxyde de carbone (CO₂), une poudre chimique sèche, de l'eau pulvérisée ou une mousse régulière pour l'extinction. Utiliser un agent extincteur approprié aux conditions de la zone d'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

La combustion produit des fumées irritants, toxiques et nauséabondes.

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil de protection respiratoire contre les vapeurs organiques muni d'un purificateur d'air si nécessaire. Considérez des ½ masques (EN149) ou des ½ masques à soupapes (EN405) combinés avec des pré filtres type A2 (EN 141) et P2/3 (EN143).

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Assurer une ventilation adéquate du lieu de travail.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser le déversement s'échapper vers les égouts. Prévenir tout autre débordement si c'est sans danger de le faire.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec du matériel absorbant inerte. Ramasser et transférer aux conteneurs de stockage appropriés pour les déchets. Nettoyer le lieu du déversement abondamment avec de l'eau.

6.4. Référence à d'autres sections

Voyez sections 8 et 13 pour des informations additionnels

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter le contact avec les yeux et la peau. Assurer une ventilation adéquate du lieu de travail. Adopter les meilleures considérations de manutention manuelle lors de la manipulation, de transport et de distribution.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stocker dans un endroit bien ventilé. Gardez les containers hermétiquement fermés. Stocker dans les containers étiquetés correctement. Voyez section 10 pour des matériaux incompatibles.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voyez les instructions inclus dans l'emballage d'origine pour la mode d'emploi.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

PME	LEP 8-hr limite ppm: 50 LEP 15 min limite ppm: -	LEP 8-hr limite mg/m ³ : 308 LEP 15 min limite mg/m ³ : -
Éthanolamine	LEP 8-hr limite ppm: 1 LEP 15 min limite ppm: 3	LEP 8-hr limite mg/m ³ : 2.5 LEP 15 min limite mg/m ³ : 7.6

8.2. Contrôles de l'exposition

Utiliser avec une ventilation appropriée.

Protection oculaire/figure

En cas de projections utiliser une protection oculaire conforme à une norme approuvée. Standard minimum EN 166 345B.

Protection de la peau

Porter des gants résistants aux produits chimiques (PVC)

Protection respiratoire

Porter un appareil de protection respiratoire contre les vapeurs organiques muni d'un purificateur d'air lorsque les limites d'exposition seront dépassés.

Mesures hygiéniques

Se lavez abondamment après utiliser ce produit.

Contrôle de l'exposition de l'environnement

Voyez section 6 pour les détails.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique	Liquide rouge
Odeur	Légère
Seuil olfactif	Non déterminé
pH	8.5 (nominal)
Point de fusion/congélation	Non déterminé
Point d'ébullition	100°C
Intervalle d'ébullition	Non applicable
Point éclair	Non applicable
Taux d'évaporation	Non déterminé
Inflammabilité (solide, gaz)	Non applicable
Limite d'inflammation ou d'explosivité	Non applicable
Pression de vapeur	Non déterminée
Densité relative	1.015gm/ml (nominal)
Densité en vrac	Non applicable
Solubilité avec l'eau	Total
Autres solubilités	Non déterminées
Partition coefficient octanol/de l'eau	Non applicable
Point d'auto ignition	Non applicable
Température de décomposition	Non déterminée
Viscosité	Non déterminée
Propriétés explosives	Matière n'a pas des propriétés explosives
Propriétés oxydantes	Matière est une substance non-oxydante

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

9.2. Autres informations

Non

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Attentivement lire toutes les informations dans les sections 10.2-10.6.

10.2. Stabilité chimique

Stable sous conditions normales

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Ne se produisent pas

10.4. Conditions à éviter

Non déterminées

10.5. Matières incompatibles

Acides forts, oxydants

10.6. Produits de décomposition dangereux

Fumée et des autres produits de décomposition thermiques

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Non classifié

L'alcool éthoxylate 68439-46-3

Orale LD50 >2000 mg / kg (rat)

Cutané LD50 > 2000 mg / kg (lapin)

Inhalation Non réglementé

Corrosion/irritation cutanée

Ne devrait pas être un irritant cutané primaire. Exposition prolongée ou répétée des vêtements imbibés de substance peut causer une dermatite. Les symptômes peuvent inclure rougeur, dessèchement ou gerçures de la peau.

Lésions oculaires graves/ irritation

Peut causer une irritation aux yeux. Consulter un médecin si l'irritation persiste.

Irritation des voies respiratoires

Si le matériau est vaporisé ou chauffé provoquant des vapeurs à l'exposition générée peut causer une irritation des muqueuses et des voies respiratoires supérieures.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

La peau

Pas de données disponibles

Voies respiratoires

Pas de données disponibles

Mutagénicité sur les cellules germinales

Aucun effet mutagène signalé

Cancérogénicité

Pas d'effets carcinogéniques rapportés

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Toxicité pour la reproduction
STOT exposition répétée
Autres informations

Aucun effet tératogène n'a signalé.
Pas de données disponibles
Des conditions de la peau préexistantes peuvent être aggravées par le contact prolongé ou l'exposition répétée.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Poissons d'eau douce
Invertébrés d'eau douce
Algues
Les bactéries

Pas de données disponibles
Pas de données disponibles
Pas de données disponibles
Pas de données disponibles

12.2. Persistance et dégradabilité

Biodégradable plus de 90%

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Ne s'accumule pas

12.4. Mobilité dans le sol

Devrait être complètement mobile.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Pas disponibles

12.6. Autres effets néfastes

Aucun connu

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Éliminer conformément à la législation nationale

SECTION 14 : Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

Pas régulé

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Pas régulé

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Pas régulée

14.4. Groupe d'emballage

Pas régulée

14.5. Dangers pour l'environnement

Pas régulés

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Pas régulées

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

SECTION 15 : Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlement (EC) No 648/2004

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée

SECTION 16 : Autres informations

Labelling contenu Agents de surface non ioniques 5% ou plus, mais moins de 15%.

Date de création 01/10/2011, version 1.0

Date de révision **08/01/2016, version 1.2**

Phrases R :

R22 : Nocif en cas d'ingestion.

R41 : Risque de lésions oculaires graves.

Phrases H :

H302 : Nocif en cas d'ingestion.

H312 : Nocif par contact cutané.

H314 : Provoque de graves brûlures de la peau.

H318 : Provoque des lésions oculaires graves.

H332 : Nocif par inhalation.

Phrases P :

P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.

P305 + P351 + P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées.

P337 + P313 : Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.

P405 : Garder sous clef.

P501 : Éliminer le contenu/récipient conformément à la législation nationale.

Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit.



Version 1.2, 08/01/2016

Page 8 of 8

99-0608EU/99-5003EU

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Préparé pour:

K&N Filters (Europe) Ltd.

Unit 9

Ashville Way

Runcorn

Royaume-Uni

Tel : +44 1925 636 950

K&N Engineering, Inc.

PO Box 1329

Riverside, Californie 92502

Les Etats Unis

Tel : +1 951 826 4000